



SAINT LEU D'ESSERENT ATHLETISME

Siège social : Mairie de St Leu d'Esserent

AFFILIATION F.F.A. : N° 1.21.060. 038.

Agrément Jeunesse et Sport : N° 09.60.11.S par arrêté préfectoral du 02/03/2009

Madame, Monsieur, Athlète,

Dans toute association, il y a obligation de dresser annuellement le bilan moral, sportif et financier. C'est l'occasion de nous rencontrer, de faire des propositions et de mieux comprendre notre fonctionnement.

Comme le précise les statuts, c'est une année électorale (tous les trois ans) avec le renouvellement du bureau. Si vous souhaitez vous présenter vous trouverez ci-joint un bulletin de candidature. Pour pouvoir voter et se présenter il faut impérativement être licencié au jour de l'AG ou représenter légalement un athlète mineur. 15 postes sont à pourvoir afin d'atteindre le nombre d'élus et notamment celui de secrétaire avec le départ dans une autre région de Jean Loie. Ce sera le :

***Samedi 7 octobre 2023, salle art et culture à 17heures.
10-14 Av. Jules Ferry, 60340 Saint-Leu-D'esserent***

L'ordre du jour sera le suivant :

- Discours de la présidente, rapport moral.
- Rapport financier.
- Rapport sportif.
- Remise des récompenses uniquement **aux athlètes présents ayant renouvelés leurs licences.**
- Election du comité directeur.

Pour ajouter à la convivialité, l'assemblée générale sera suivie d'un pot de l'amitié.

Christine Levillain.
Présidente.

